

**Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical
du mercredi 22 janvier 2020 à Lurais**

Etaient Présents, Excusés, Absents Mmes et MM. les délégués :

Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Nom	Prénom	Observations
BERNARD	René	Remplacé par un membre suppléant M. DRUI Martial
DEJOLLAT	Daniel	
GOMBERT	Annick	
HERVO	Dominique	Remplacé par un membre suppléant Mme MOINEREAU Marie-Thérèse
JACQUET	Alain	
LIAUDOIS	Michel	
MERLOT	Claude	
PINLON	Roland	
PLANTUREUX	Guy	
STERVINO	Frédéric	Remplacé par un membre suppléant M. CHEZEAUX Jean-Louis
VACHAUD	Edith	
DEFEZ	Gérard	Membre suppléant - Excusé

Communauté de Communes Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Nom	Prénom	Observations
ARNAUD	Jean-Paul	Remplacé par un membre suppléant M. PERROT Lionel
BLIN	Jean-Claude	Excusé
BONNET	Maurice	
GIRAUD	Jocelyne	
MONÉ	Jean-Michel	Absent
NANDILLON	Jean-Pierre	Absent
SCHMITT	Jean-Marc	

Communauté de Communes Marche d'Occitane Val d'Anglin

Nom	Prénom	Observations
BAILLARGEAT	Bertrand	Remplacé par un membre suppléant M. NEVIERE Alain
BOURGOIN	Marcel	
GOURLAY	Philippe	
LAROCHE	Laurent	
LÉON	Michel	Remplacé par un membre suppléant Mme GARCIA Martine
DEJOIE	Christine	Membre suppléant - Excusée

Communauté de Communes Cœur de Brenne

Nom	Prénom	Observations
BOISLAIGUE	Christian	
BURDIN	Maurice	
CAMUS	Jean-Louis	
MARCQ	Jean-Louis	
MELIN	Annick	Membre suppléant - Assiste à la réunion - Ne vote pas
POTIER	Alain	Membre suppléant - Assiste à la réunion - Ne vote pas

Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne

Nom	Prénom	Observations
GUIGNEDOUX	Jean	
VIDAL	Claude	
VILLIERE	Chantale	
CHARRET	Thierry	Membre suppléant - Assiste à la réunion - Ne vote pas

Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole

Nom	Prénom	Observations
AUJEAN	Bernard	

Communauté de Communes Chatillonnais en Berry

Nom	Prénom	Observations
VERON	Pierre	Pouvoir à M. CAMUS Jean-Louis
ALIZON	Philippe	Membre suppléant - Excusé

Communauté de Communes Monts et Vallée Ouest Creuse

Nom	Prénom	Observations
CARPENTIER	Jean-Claude	Excusé

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2019 ;
- Débat d'Orientation Budgétaire ;
- Convention inondation entre l'EPTB Vienne et le SMABCAC ;
- Mise à disposition de l'étude du syndicat de l'Anglin et de son financement par les Communautés de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin et Brenne – Val de Creuse.

Monsieur le Président a ouvert la séance en présentant l'ordre du jour de la séance qui concerne essentiellement le débat d'orientation budgétaire.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2019

Monsieur le Président demande aux membres du Comité Syndical s'il y a des remarques ou des modifications à apporter au compte-rendu du Comité Syndical du 28 novembre 2019. Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Président prend la parole pour faire la présentation du débat d'orientation budgétaire en assurant la lecture de celui-ci.

La présentation du contexte local permet de rappeler l'état d'avancement de chaque bassin versant. Sur la Creuse, le projet de programme d'actions est en cours de modification suite aux observations faites par les membres du Comité technique. Les prochaines présentations sont prévues lors d'un Comité Technique et d'un Comité de Pilotage Creuse.

Sur l'Anglin, le dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat, le SMABCAC est en attente d'une demande de compléments d'information suite au travail réalisé par les services de l'Etat. L'instruction se poursuivra par une enquête publique sur le territoire au printemps prochain.

Sur la Claise, les travaux sur l'Aigronne ne sont pas terminés et devront se clôturer en 2020. Dans le même temps, l'étude bilan est en cours de réalisation qui se terminera sur 2021.

L'étude du Contrat territorial zones humides reprendra prochainement avec une phase de terrain sur un ou plusieurs bassins versants représentatifs du territoire.

- Les dépenses de fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'établissent à plus de 274 000 €. Une partie des sommes inscrites servira à payer les dernières actions du contrat territorial de la Claise :

- 32 000 € pour la restauration de l'Aigronne ;
- 48 000 € pour l'étude bilan qui se clôturera en 2021 ;

Une somme sera inscrite pour mener une lutte importante contre la jussie sur les bassins versants de l'Anglin et de la Claise (41 700 €). Le projet d'études de prévention des inondations a également été inscrit à hauteur de 30 000 € pour la 1^{ère} année. La finalisation de l'étude menée sur les chaînes d'étangs dans le cadre du Contrat Territorial Zones Humides se terminera en 2020 (31 000 €).

- Les dépenses de fonctionnement :

	Fonctionnement	DOB 2019	BP 2019	DOB 2020
011	Charges à caractère général	356 620 €	357 270 €	274 370 €
012	Charges du personnel, frais assimilés	142 830 €	142 180 €	146 640 €
65	Autres charges de gestion courante	17 320 €	17 320 €	17 760 €
66	Charges financières	2 781 €	2 781 €	1 700 €
68	Dotations aux amortissements	13 387 €	13 388 €	18 514 €

- Les recettes de fonctionnement

	Fonctionnement	DOB 2019	BP 2019	DOB 2020
73	Taxe GEMAPI pour 4 Communautés de Communes	277 824 €	277 824 €	277 789 €
74	Participation des 4 EPCI qui n'ont pas créé la Taxe GEMAPI	47 962 €	47 962 €	47 997 €
74	Subventions de la Région et de l'Agence de l'Eau	222 266 €	222 266 €	214 535 €
76	Produits financiers	35 €	35 €	35 €
77	Amortissements de subventions	5 038 €	5 038 €	5 038 €

- Les dépenses d'investissement

	Investissement	DOB 2019	BP 2019	DOB 2020
16	Emprunts Remboursement du Capital	18 338 €	18 338 €	13 564 €
20	Site internet, Logiciels	20 000 €	20 000 €	6 000 €
21	Matériel de bureau, Informatique, mobilier, matériel divers	19 000 €	19 000 €	22 000 €
23	5 ^{ème} année du Contrat Territorial Claise «Travaux sur l'Aigronne »	90 000 €	90 000 €	70 000 €
23	Bassin versant Anglin			15 000 €
23	Bassin versant Creuse			46 500 €
13	Amortissements de subventions	5 038 €	5 038 €	5 038 €

- Les recettes d'investissement

	Investissement	DOB 2019	BP 2019	DOB 2020
10	FCTVA	1 818 €	1 818 €	440 €
13	Subventions de la Région et de l'Agence de l'Eau	88 609 €	88 609 €	77 690 €
28	Amortissement de subventions	13 387 €	13 388 €	18 514 €

- Répartition par bassin versant

Le même montant restant à charge pour le SMABCAC est inscrit sur chacun des bassins versants. L'importance des actions mises en œuvre dépend intégralement des subventions envisageables sur chaque projet.

Bassin de la Claise			
Actions prévisionnelles	Montant estimatif	Subventions estimatives	Reste à Charge
Effacement seuils (5 ^{ème} année CT)	32 000 €	32 000 €	0 €
Restauration Aigronne (5 ^{ème} année CT)	70 000 €	56 000 €	14 000 €
Etude Bilan Contrat Territorial	48 000 €	38 400 €	9 600 €
Lutte contre la jussie	7 700 €	0 €	7 700 €
Etude Inondations	10 000 €	0 €	10 000 €
Etude CTZH	18 700 €	15 000 €	3 700 €
Contrat de maintenance (APAJH)	10 000 €	0 €	10 000 €
Entretien des seuils	10 000 €	0 €	10 000 €
TOTAL	206 400 €	141 400 €	65 000 €

Bassin de l'Anglin			
Actions prévisionnelles	Montant estimatif	Subventions estimatives	Reste à Charge
Lutte contre la jussie	34 000 €	0 €	34 000 €
Etude Inondation	10 000 €	0 €	10 000 €
Entretien Equipe verte	10 000 €	0 €	10 000 €
Dossier DIG	8 000 €	4 000 €	4 000 €
Bassin versant Anglin	7 000 €	0 €	7 000 €
TOTAL	69 000 €	4 000 €	65 000 €

Bassin de la Creuse			
Actions prévisionnelles	Montant estimatif	Subventions estimatives	Reste à Charge
Etude Inondation	10 000 €	0 €	10 000 €
Entretien équipe verte	10 000 €	0 €	10 000 €
Dossier DIG	8 000 €	4 000 €	4 000 €
Etude CTZH	12 300 €	9 800 €	2 500 €
Bassin Versant Creuse	38 500 €	0 €	38 500 €
TOTAL	78 800 €	13 800 €	65 000 €

A la fin de la présentation, Monsieur le Président demande au Comité syndical s'il y a des observations ou des remarques à effectuer sur ce débat d'orientation budgétaire. Le Comité syndical prend acte du débat d'orientation budgétaire.

Convention inondation entre l'EPTB Vienne et le SMABCAC

Le SMABCAC a apporté un accord de principe sur le projet d'études de prévention des inondations sur une partie du bassin versant de la Creuse. L'EPTB propose le passage d'une convention avec les collectivités possédant la compétence prévention des inondations. En plus du SMABCAC, 6 autres collectivités devraient s'engager sur ce territoire.

Le Comité syndical demande qu'une précision soit apportée sur le partage de la propriété de l'étude entre le SMABCAC et l'EPTB Vienne.

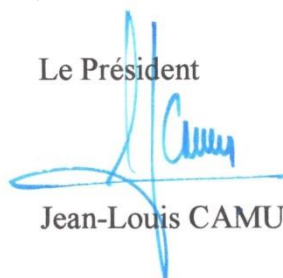
Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve la convention proposée par l'EPTB Vienne et autorise Monsieur le Président à la signer ainsi que tous documents se rapportant à cette étude.

Mise à disposition de l'étude du syndicat de l'Anglin et de son financement par les Communautés de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin et Brenne – Val de Creuse.

Les membres du Comité Syndical ont autorisé Monsieur le Président à signer les 2 procès-verbaux avec les Communautés de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin et Brenne – Val de Creuse afin de mettre à disposition l'étude du Contrat Territorial Anglin et les financements qui figuraient à l'actif du syndicat de l'Anglin.

Monsieur le Président remercie les membres présents et clôture la séance.

Fait à Mézières-en-Brenne,
Le 30 janvier 2020

Le Président

Jean-Louis CAMUS

En annexe : Le diaporama présenté lors de la réunion.